



Suspection de fraude à un examen

Par **lilite64**, le **10/05/2011 à 14:04**

Bonjour,

je suis accusé de fraude à un examen universitaire que je conteste. la situation était la suivante ma professeur ma donner en oral à composer durant 10 minute sur un sujet arriver à son bureau persuader de ma fraude elle me demande ce que j'ai dans la trousse je lui montre ma trousse ou elle ne trouve rien elle demande alors dans mon pantalon ou il y a mon mouchoir que je lui donne. persuader elle me change de sujet auquel je repond. en me levant elle remarque un papier dans ma poche avant et il s'agissait d'une de mes mini fiche de révision qui par erreur est resté dans ma poche au lieu detre dans mon sac fermé avec les autres de ce fait elle convoque son supérieur et par peur j'ouvre mon sac et je jette avec ma mini fiche sur le sujet qui est retrouvé par la supérieur dont je lui explique que c'était peur. je voulais savoir ce que je risquais? si vous pensiez que je serais condamné? si oui dans quelles mesure? et comment je doit me préparer?

cordialement

Par **corimaa**, le **10/05/2011 à 15:04**

Bonjour, honnetement, meme moi à votre lecture, j'ai du mal à vous croire, il va falloir etre plus convaincante. Vous etes peut etre de bonne foi mais vous avez accumulé les bévues.

[citation]Selon la gravité de la faute, les sanctions vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement supérieur, en passant par le blâme ou l'exclusion temporaire d'un mois à cinq ans, avec ou sans sursis, Toute sanction entraine la nullité de la totalité de la

session d'examen. Par ailleurs, si un diplôme a été délivré entre-temps, la sanction entraîne le retrait du diplôme.[/citation]

Par **Tisuisse**, le **10/05/2011** à **18:19**

Bonjour lilite64,

Si l'affaire est confirmée, vous risquez jusqu'à 5 ans d'interdiction de tout examens ou concours.